



Chèque payé mais sans provisions

Par **sina**, le **01/03/2011** à **17:15**

Bonjour,

J'ai une question .. voici le problème

Ma soeur devait se faire rembourser un montant qui correspondait a des charges indument perçues par celle ci.

La bailleuse lui propose de lui faire un chèque au titre des reparations le chèque encaissé . la banque credite le compte de ma soeur.

La banque la contacte pour lui faire savoir que c un chèque en bois qu'il n'y a pas de provisions.

Je voudrai savoir a qui incombe la responsabilité